

L'hôpital de Gonesse redoute son mariage avec Saint-Denis

Anthony Lieures | 15 Févr. 2016, 19h16 | MAJ : 15 Févr. 2016, 19h16



RÉAGIR

Gonesse, archives. Le nouvel hôpital, qui doit ouvrir à la fin du mois de juin, sera rattaché à celui de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans le cadre de la mise en place d'un groupement hospitalier de territoire (GHT). (LP/P. Co.)

À quelle sauce sera mangé le nouvel hôpital de Gonesse dans les futurs groupements hospitaliers de territoire (GHT) mis en place par la nouvelle loi Santé ? Le futur centre hospitalier doit ouvrir à la fin du mois de juin, après son déménagement.

C'est dans la foulée que l'Agence régionale de santé (ARS) dévoilera le nom des établissements référents dans les quatorze groupements prévus en Ile-de-France.

Le but de cette nouvelle carte hospitalière pour la ministre. Inciter les structures à « construire une stratégie médicale de territoire » pour « fluidifier les parcours des patients », et « garantir une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité ».

Mais ce qui inquiète Gonesse, qui sera associé à l'hôpital de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), c'est qu'il n'est pas certain d'être « l'établissement support » (référent) de ce duo inédit. C'est-à-dire le **pilote** du futur groupement.

Groupements hospitaliers territoriaux, mode d'emploi

Soigner mieux, et à moindre coût. C'est l'objectif fixé par l'État pour les futurs groupements hospitaliers territoriaux (GHT), institués par la loi Santé votée fin décembre. Sur chacun de ces territoires, dont le périmètre a été défini par l'Agence régionale de santé (ARS), les hôpitaux devront définir le rôle de chacun des établissements membres, d'ici au 1er juillet. Les groupements devront s'entendre sur un projet médical partagé. Les réflexions porteront sur l'organisation des urgences, de la chirurgie ou encore de l'imagerie, mais aussi sur la mise en commun de certaines fonctions comme les achats, la formation du personnel ou les données médicalisées.

Un sujet préoccupant pour Jean-Pierre Blazy, député-maire (PS) de Gonesse et président du conseil de surveillance de l'hôpital. S'il ne se dit « pas en désaccord sur le principe » de la création de ces groupements, le maire « s'interroge » sur son application à Gonesse. « Nous n'avons pas construit un nouvel hôpital pour être relégué en seconde zone », prévient-il, regrettant que les élus n'aient « pas été consultés » sur le dossier.

Pour lui, ces futurs groupements « doivent reposer sur des projets médicaux s'appuyant sur la complémentarité des établissements et sur une cohérence géographique ». Or, l'idée de rapprocher Gonesse et Saint-Denis reste très récente. « Un mariage par défaut, ça n'a jamais fait un projet », poursuit-il. L'élu veillera par ailleurs à ce que les groupements ne préfigurent pas « de futures fusions qui seraient préjudiciables aux patients ».

Deux autres groupements prévus dans le Val-d'Oise



Pontoise, archives. Le centre hospitalier René-Dubos sera associé au groupement hospitalier intercommunal du Vexin et au groupe hospitalier Carnelle Portes de l'Oise. (LP/C.L.)

Outre l'hôpital de Gonesse, qui sera associé à celui de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), deux autres groupements hospitaliers territoriaux (GHT) vont voir le jour au mois de juillet dans le Val-d'Oise. Sans grand suspense, le centre hospitalier de Pontoise devrait être l'établissement référent du trio qu'il formera avec le groupement hospitalier intercommunal du Vexin et le groupe hospitalier Carnelle Portes de l'Oise. La question se pose en revanche concernant le deuxième GHT, qui regroupera les hôpitaux d'Argenteuil, Eaubonne-Montmorency, Taverny, Moisselles et celui de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine.

Les deux hôpitaux réaliseront en mars un diagnostic sur les besoins en santé et l'offre de soins sur le territoire. Les modalités de leur coopération devront être affinées d'ici au 1^{er} juillet, date à laquelle une convention sera signée entre eux. Qui deviendra alors l'établissement référent ? C'est l'ARS qui tranchera sur la base des éléments apportés par les deux établissements.

« Nous ne le vivons pas comme une compétition, mais comme un moment d'analyse, de réflexion », assure Catherine Vauconsant, directrice de l'hôpital de Gonesse. Pour elle, les deux établissements ont une « forte légitimité tirée de leur implantation locale ». « Celui qui ne sera pas support ne sera pas laissé sur le bord de la route, rassure-t-elle. Mais le fait que nous ayons un nouvel hôpital pèsera forcément. »